

Décision

Générale

colonial

Décision n° 102/SAAT/PE portant nomination d'un huissier près les tribunaux de droit français.

n° 102/SAAT/PE

Ministère
HAUT-COMMISSARIAT

Date de publication
7 février 1968

Numéro JO
n° 2 du 25/01/1968

Date du numéro
25 janvier 1968

TEXTE INTÉGRAL

M. Abdoul Fatah Cassim, commis de 2e classe (4 échelon) du Cadre territorial des services administratifs et financiers, est nommé huissier (en matière civile) près les tribunaux de droit français du Territoire, en remplacement de M. Daher Gouled.